

MARCHE DE L'ESPCI ParisTech
Acte d'engagement
(article 11 du code des marchés publics)
Marché N°b110286

Cet acte d'engagement correspond à la solution de base unique de la consultation.

ARTICLE 1

IDENTIFIANTS

Désignation et adresse de la personne publique qui passe le marché :

ESPCI ParisTech
10, rue Vauquelin
75 231 PARIS cedex 05
Tél. : 01 40 79 51 18 Fax : 01 40 79 47 37

Objet du marché : prestations de déménagement, de manutention de matériels de recherche scientifique, de mobiliers et de documents dans le cadre de l'installation de l'Institut Langevin de l'ESPCI ParisTech vers l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP) situé au 1 rue Jussieu à Paris 5^{ème}.

Nomenclature CPV (n° et intitulé) : 60100000-9 Services de transport routier.

Pouvoir adjudicateur :

Monsieur le Président du Conseil d'administration de la régie ESPCI ParisTech.

Nom et qualité du signataire du marché :

Monsieur Jacques PROST, Directeur Général de l'ESPCI ParisTech, en vertu de l'arrêté de délégation du 26 janvier 2006.

Ordonnateur :

Monsieur le Président du Conseil d'administration de la régie ESPCI ParisTech.

Désignation et adresse du comptable assignataire :

Monsieur le Receveur Général des Finances de Paris, Trésorier-Payeur Général de la Région Ile-de-France, 94,rue Réaumur, 75104 PARIS cedex 02

Désignation de la personne habilitée à donner les renseignements relatifs à la notification du marché et au nantissement des créances en résultant : Madame Corinne Gorge

Imputation budgétaire : budget de fonctionnement de la régie ESPCI ParisTech.

Etabli en application du décret n° 2006-975 du 01 août 2006
Portant code des marchés publics

2.3 DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

Le candidat est lié par son offre pendant un délai de 2 mois suivant la date limite de remise des offres.

2.4 ORIGINE DES FOURNITURE

Pays de l'Union européenne, France comprise ;

Pays membre de l'Organisation mondiale du commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (Union européenne exclue) ;

2.5 AVANCE

J'accepte de recevoir une avance.

Je refuse de recevoir une avance.

2.6 SOUS-TRAITANCE

Le tableau ci-dessous indique la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours d'exécution du présent marché leur acceptation et l'agrément des conditions du paiement du contrat de sous-traitance les concernant au pouvoir adjudicateur. Les sommes figurant dans ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Nature de la prestation	Montant HT en euros	TVA	Montant TTC en euros
TOTAL			

Le montant maximal TTC a créance que je ne pourrai pas présenter en nantissement ou céder en tant qu'entrepreneur chargé de l'exécution du présent marché est de :

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant de paiement direct est ramenée (en euros et en lettres) à :

.....

.....
A, , le

La société,
(cachet + signature)

A, Paris le,
Pour le Président de la Régie ESPCI ParisTech
Le Directeur Général de la Régie ESPCI ParisTech
M. Jacques PROST

ARTICLE 3 RÉPONSE DE L'ADMINISTRATION

3.1 LA PRÉSENTE OFFRE EST ACCEPTÉE EN CE QUI CONCERNE LE MARCHÉ UNIQUE.

3.2 MONTANT DE L'OFFRE EXPRIMÉE EN EUROS:

MONTANT MAXIMUM H.T	MONTANT MAXIMUM T.T.C.
25000	29900
MONTANT DE L'OFFRE H.T	MONTANT DE L'OFFRE T.T.C.

Taux de la TVA 19,6%

MONTANT MAXIMAL TTC en lettres : vingt neuf mille neuf cents euros .

Le présent acte d'engagement comporte les annexes énumérées ci-après (le cas échéant) :

- la table de prix, les plans, le nombre de postes de travail du laboratoire de physique ainsi que la liste des mobiliers de laboratoire et leur localisation.

ARTICLE 4 NANTISSEMENT ET CESSIION DE CREANCES

Copie certifiée conforme à l'original délivrée en unique exemplaire en vue de permettre au titulaire de céder ou de nantir des créances résultant de ce marché en ce qui concerne :

la totalité du marché ;

la partie des prestations évaluées (en euros et en lettres) à

.....
.....
.....

que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct ;

la partie des prestations évaluées (en euros et en lettres) à

.....
.....
.....

et devant être exécutées par

.....
.....
.....

en qualité de :

co-traitant

sous-traitant

A, Paris

, le

Pour le Président de la Régie ESPCI ParisTech
Le Directeur Général de la Régie ESPCI ParisTech
M. Jacques PROST

ARTICLE 5 NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché.

Mention(s) manuscrite(s)

" Lu et approuvé "

Nom

Fait en un seul original

A, le,
Signature du représentant de la société

A, Paris le,

Pour le Président de la Régie ESPCI ParisTech
Le Directeur Général de la Régie ESPCI ParisTech
M. Jacques PROST